

INSCRIPTIONS

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE 2019 / 2020

A partir du **lundi 15 juillet 2019**, vous pourrez procéder à cette démarche par le biais du portail familles : <https://irigny.portail-familles.net/>

Le portail familles est un guichet en ligne à la disposition des familles 24h/24h depuis leur domicile, qui permet de simplifier les démarches administratives, d'améliorer l'efficacité et le traitement de leurs demandes, d'assurer une communication permanente dans les structures d'accueil.

Pour les familles n'ayant pas d'identifiant et de mot de passe, nous vous prions de bien vouloir prendre attache auprès du point accueil familles, en Mairie, par courriel à portail.famille@irigny.fr ou aux numéros suivants : 04.72.30.50.68 ou 04.72.30.76.77.

De plus, un ordinateur connecté est à votre disposition à l'Accueil de la Mairie pour effectuer ces démarches, si vous ne possédez pas de matériel informatique.